

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Avis de fixation de nouveaux tarifs et de nouveaux prix limites de vente au public (PLV) TTC de certains dispositifs médicaux pour autosurveillance et autotraitement de la glycémie inscrits à la section 3 du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSS1325316V

1. En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et le syndicat de l'industrie du diagnostic *in vitro* (SIDIV), et par décision du comité économique des produits de santé en l'absence de conventions signées avec la chambre syndicale de répartition pharmaceutique (CSRP), la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), l'Union nationale des pharmaciens de France (UNPF) et l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO), les nouveaux tarifs et les nouveaux prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits visés ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	TARIF actuel en euros TTC	PLV actuel en euros TTC	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} novembre 2013	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} novembre 2013	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} juin 2014	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} juin 2014
1101720	Autocontrôle, appareil pour lecture automatique chiffrée de la glycémie.	54,88	54,88	52,14	52,14	51,04	51,04
1173487	Autocontrôle du sucre dans le sang, 10 bandelettes, capteurs ou électrodes.	3,86	3,86	3,82	3,82	3,80	3,80
1136894	Autocontrôle du sucre dans le sang, 50 bandelettes, capteurs ou électrodes.	19,31	19,31	19,12	19,12	19,02	19,02
1186722	Autocontrôle du sucre dans le sang, 100 bandelettes, capteurs ou électrodes.	38,61	38,61	38,22	38,22	38,03	38,03
1180441	Autocontrôle du sucre dans le sang, 150 bandelettes, capteurs ou électrodes.	57,92	57,92	57,34	57,34	57,05	57,05
1187408	Autocontrôle du sucre dans le sang, 200 bandelettes, capteurs ou électrodes.	77,22	77,22	76,45	76,45	76,06	76,06
1117454	Autocontrôle, autopiqueur.	13,72	13,72	13,03	13,03	12,76	12,76
1180665	Autocontrôle, 10 lancettes pour autopiqueur non réutilisables stériles.	0,76	0,76	0,73	0,73	0,71	0,71
1141412	Autocontrôle, 50 lancettes pour autopiqueur non réutilisables stériles.	3,8	3,8	3,65	3,65	3,57	3,57
1101826	Autocontrôle, 100 lancettes pour autopiqueur non réutilisables stériles.	7,6	7,6	7,30	7,30	7,14	7,14

CODE	DÉSIGNATION	TARIF actuel en euros TTC	PLV actuel en euros TTC	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} novembre 2013	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} novembre 2013	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} juin 2014	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} juin 2014
1198145	Autocontrôle, 150 lancettes pour autopiqueur non réutilisables stériles.	11,4	11,4	10,94	10,94	10,72	10,72
1166100	Autocontrôle, 200 lancettes pour autopiqueur non réutilisables stériles.	15,2	15,2	14,59	14,59	14,29	14,29
1199297	Autocontrôle, set de prélèvement de sang capillaire.	14,48	14,48	13,76	13,76	13,47	13,47
1198033	Autocontrôle du sucre dans le sang, set d'autosurveillance de la glycémie	73,22	73,22	69,72	69,72	68,31	68,31

2. En application des conventions entre le comité économique des produits de santé et le syndicat de l'industrie du diagnostic *in vitro* (SIDIV) et le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM), et par décision du comité économique des produits de santé en l'absence de conventions signées avec la chambre syndicale de répartition pharmaceutique (CSRP), la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), l'Union nationale des pharmaciens de France (UNPF) et l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO), les nouveaux tarifs et les nouveaux prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits visés ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	TARIF actuel en euros TTC	PLV actuel en euros TTC	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} mai 2014	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} mai 2014	NOUVEAU TARIF en euros TTC à compter du 1 ^{er} janvier 2015	NOUVEAU PLV en euros TTC à compter du 1 ^{er} janvier 2015
1138077	Autotrait., aiguille stérile non réutilisable pour stylo injecteur, B/100.	15,63	15,63	15,43	15,43	15,28	15,28
1112391	Autotrait., aiguille stérile non réutilisable pour stylo injecteur, B/200.	31,26	31,26	30,87	30,87	30,56	30,56
1129210	Autotrait., seringue stérile non réutilisable de 0,3 ml, 0,5 ml ou 1 ml, B/30	9,3	9,3	9,3	9,3	8,84	8,84
1153059	Autotrait., seringue stérile non réutilisable de 0,3 ml, 0,5 ml ou 1 ml, B/100	31,00	31,00	31,00	31,00	29,45	29,45